CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97272** **VALABLE JUSQU'AU** **27/01/2025**

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1988

Forme juridique : SAS

Capital : 23 200

Raison sociale : AZUREENNE DE GAINES

Sigle : SAGA

81, AVENUE CYRILLE BESSET
06800 CAGNES SUR MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES 347778946

Siret : 347 778 946 00025

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9128401-0

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 60900045

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 60900045

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Téléphone : 04 93 22 85 83 **Fax :** 04 93 73 25 61

Portable : 06 12 44 28 81

Responsabilité légale :
VIGNE BAPTISTE PRÉSIDENT

Site Internet : www.gaines06.fr

E-mail : saga@gaines06.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 682 715 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	9	07/12/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE NICE
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR
SPACE "B"
B.P. 3076
06202 NICE CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.